

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co Multigestion Spécial

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010196311

## Objectifs et politique d'investissement

R-co Multigestion Spécial est un FCP nourricier du FCP Maître R-co OPAL Europe Spécial. Un OPC nourricier est un OPC investi au minimum à 85% dans un seul autre OPC qui prend alors la qualification d'OPC maître. Les rendements offerts par l'OPC nourricier seront très semblables à ceux offerts par l'OPC maître. En effet, l'OPC nourricier aura une performance inférieure à celle du maître en raison de ses propres frais de gestion. L'objectif et la classification de cet OPC nourricier est identique à celui de son maître. Ce dernier de classification « Actions des pays de l'Union européenne », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Stoxx® 600 DR (convertie en euro et dividendes réinvestis) par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant principalement sur la sélection d'OPC sous-jacents exposés aux évolutions des différents marchés d'actions des pays de l'Union Européenne et éligibles au PEA.

Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. La stratégie du FCP maître est basée sur :

- une sélection des sous-jacents à la suite d'analyses quantitatives et qualitatives approfondies
- une combinaison optimale de ces produits sélectionnés offrant un profil/rendement risque attractif par la diversification des styles de gestion, approches d'investissement et tailles de capitalisation ; et

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement son positionnement sur des OPC investis dans les actions européennes.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- une allocation flexible entre ces OPC en différentes phases de marchés anticipées.

Le portefeuille du FCP maître pourra être investi majoritairement en OPC éligibles au PEA selon l'allocation globale suivante : entre 90 et 100% en OPC éligibles au PEA ; entre 60 et 100% en OPC classés « actions des pays de l'Union européenne » et en liquidités à titre accessoire.

Le FCP maître pourra par ailleurs avoir recours à des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Lundi + Fin de mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour ouvré précédent à 10h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,20%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	3,40%
--------------------------------------	-------

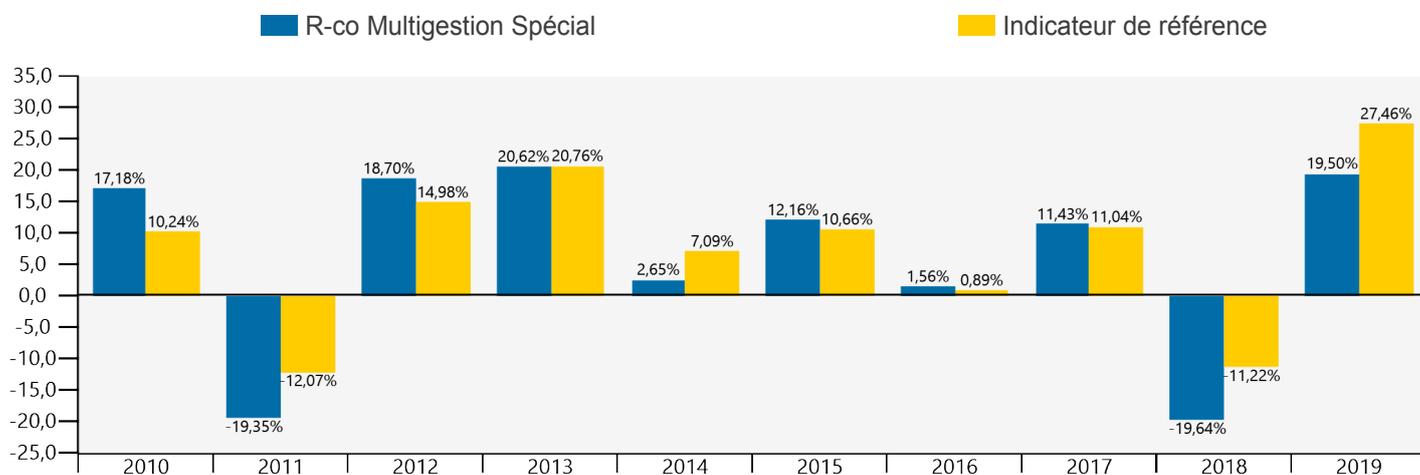
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce FIA a été créé en **2005**.

La Part a été créée le 12/07/2005.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

Indicateur de référence :

. du 27/07/2005 au 17/10/2011 : FRA OPC03 C ACT Europe Général (Europerformance)

. du 17/10/2011 au 31/12/2012 : Stoxx 600 Dividendes non réinvestis.

. depuis le 31/12/2012 : Stoxx 600 DR (Dividendes réinvestis).

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.